

PROCES-VERBAL CONSEIL METROPOLITAIN

Mercredi 29 avril 2026

LE CONSEIL DE L'EURO-METROPOLE DE METZ s'est réuni, mercredi 29 avril 2026, à 18h00 à l'Amphithéâtre Victor Demande - CESCO - 4 rue Marconi - METZ, sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de l'Euro-Métropole de Metz.

Secrétaire de séance : Monsieur Damien PARMENTIER, Directeur Général des Services de l'Euro-Métropole de Metz.

L'ordre du jour était le suivant :

Arrêt du procès-verbal du Conseil de l'Euro-Métropole de Metz du 7 et 8 avril 2026.

Point n° 1 : **Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes.**

Point n° 2 : **Budget Primitif 2026, inscription et échéancier des Autorisations de Programme, fixation du taux de TEOM, des taux de fiscalité directe et du produit de GEMAPI pour 2026.**

Point n° 3 : **Communication des décisions.**

Points divers.

LISTE DES PRESENCES / EXCUSES / SUPPLEANCES / ABSENCES / POUVOIRS.

Monsieur le Président : François GROSDIDIER (Metz)

Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents :

Monsieur Jean-Luc BOHL <i>Montigny-lès-Metz</i>	Présent
Monsieur Cédric GOUTH <i>Woippy</i>	Présent
Madame Martine MICHEL <i>Pournoy-la-Chétive</i>	Présente
Monsieur Thierry HORY <i>Marly</i>	Présent
Madame Nathalie SPORMEYEUR <i>Saulny</i>	Présente

Monsieur Jean BAUCHEZ <i>Moulins-lès-Metz</i>	Présent Absent au point 1
Monsieur Marc SCIAMANNA <i>Metz</i>	Présent
Madame Frédérique LOGIN <i>Amanvillers</i>	Présente
Monsieur François CARPENTIER <i>Cuvry</i>	Présent
Monsieur Frédéric NAVROT <i>Scy-Chazelles</i>	Présent
Madame Anne FRITSCH-RENARD <i>Metz</i>	Excusée Pouvoir à Corinne FRIOT
Monsieur Philippe GLESER <i>Lorry-lès-Metz</i>	Présent
Monsieur François HENRION <i>Augny</i>	Présent
Madame Corinne FRIOT <i>Metz</i>	Présente
Monsieur Philippe MANZANO <i>Mécleuves</i>	Présent
Monsieur Dominique STREBLY <i>Ars-Laquenexy</i>	Présent Absent avant l'élection des représentants de l'UFR Sciences Humaines
Madame Maryline WEBERT <i>Pouilly</i>	Présente
Monsieur Jérémy ALOI <i>Metz</i>	Présent
Monsieur Laurent BOVI <i>Ars-sur-Moselle</i>	Présent
Madame Sylvie ROUX <i>Mey</i>	Présente

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau :

Madame Claire ANCEL <i>Châtel-Saint-Germain</i>	Présente
Monsieur Pascal HUBER <i>Chesny</i>	Présent
Monsieur Jean-Louis BALLARINI <i>Chieulles</i>	Présent
Monsieur Olivier RAIMONDEAU <i>Coin-lès-Cuvry</i>	Présent
Monsieur René LE BORGNE <i>Coin-sur-seille</i>	Présent
Madame Nathalie HESSE <i>Féy</i>	Présente
Monsieur Dominique BRIOUX <i>Gravelotte</i>	Présent

Monsieur Jean-Luc OURY <i>Jury</i>	Présent
Monsieur Pierre FACHOT <i>Jussy</i>	Présent
Monsieur Thierry PERNET <i>La Maxe</i>	Présent
Monsieur Chadi EL NAR <i>Laquenexy</i>	Présent
Madame Joy HENDRIX <i>Le Ban-Saint-Martin</i>	Présente
Monsieur Marc BIAGIOLI <i>Lessy</i>	Présent
Madame Delphine FIRTION <i>Longeville-lès-Metz</i>	Présente
Monsieur Damien THIEL <i>Lorry Mardigny</i>	Présent
Monsieur Olivier MITZNER <i>Marieulles</i>	Excusé Pouvoir à Nathalie HESSE
Monsieur Philippe BRUNELLA <i>Metz</i>	Présent
Madame Martine NICOLAS <i>Metz</i>	Présente Absente avant l'élection des représentants du CRdF
Madame Chanthy HO <i>Metz</i>	Présente
Monsieur Dimitri SOKOLOWSKI <i>Montigny-lès-Metz</i>	Présent
Monsieur Geoffrey SCHUTZ <i>Noisseville</i>	Excusé Pouvoir à Jean-Louis BALARINI
Monsieur Grégory KEFF <i>Nouilly</i>	Présent
Monsieur Walter KURTZMANN <i>Peltre</i>	Excusé Pouvoir à Pascal HUBER
Monsieur Jérôme GAIRE <i>Plappeville</i>	Présent
Monsieur Antoine POSTERA <i>Roncourt</i>	Présent
Monsieur Roger PEULTIER <i>Rozérieulles</i>	Présent
Monsieur Jean-Baptiste BARTHELEMY <i>Sainte Ruffine</i>	Excusé Pouvoir à Roger PEULTIER
Monsieur Jean-Louis GREGOIRE <i>Saint-Julien-lès-Metz</i>	Présent
Monsieur Gilles FORFERT <i>Saint-Privat-la-Montagne</i>	Présent
Monsieur Antoine DORR <i>Vantoux</i>	Présent
Monsieur Vincent DIEUDONNE <i>Vany</i>	Présent
Monsieur Jean COMBELLES <i>Vaux</i>	Absent

Monsieur Yves DIEUDONNE <i>Vernéville</i>	Présent
Monsieur Erfane CHOUIKHA <i>Woippy</i>	Présent

Mesdames et Messieurs les Conseillers :

Madame Fatiha ADDA <i>Woippy</i>	Présente
Madame Béatrice AGAMENNONE <i>Metz</i>	Excusée Pouvoir à Catherine GERVAISE
Monsieur Etienne ANSTETT <i>Metz</i>	Présent
Monsieur Ayhan AVCI <i>Metz</i>	Présent
Madame Barbara BERNARDI <i>Metz</i>	Présente
Monsieur Timothée BOHR <i>Metz</i>	Excusé Pouvoir à Jérémy ALOI
Monsieur Jérémy BOSCO <i>Metz</i>	Présent
Madame Rachel BURGY <i>Metz</i>	Excusée Pouvoir à Guillaume GODEY
Monsieur Ferit BURHAN <i>Metz</i>	Présent Absent avant l'élection du représentant du WTC Metz-Saarbrücken
Madame Nathalie CASCIOLA <i>Marly</i>	Présente
Monsieur Victor CHOMARD <i>Metz</i>	Présent Absent au point 1
Madame Nathalie COLIN-OESTERLE <i>Metz</i>	Excusée Pouvoir à François GROSDIDIER
Madame Josyane COMTE <i>Metz</i>	Présente
Madame Anne DAUSSAN WEIZMAN <i>Metz</i>	Présente
Madame Christine FITTANTE <i>Woippy</i>	Présente
Monsieur Eric FISZON <i>Metz</i>	Présent
Madame Catherine GERVAISE <i>Metz</i>	Présente Absente avant l'élection du représentant du WTC Metz-Saarbrücken
Monsieur Guillaume GODEY <i>Metz</i>	Présent
Monsieur Julien HUSSON <i>Metz</i>	Excusé Pouvoir à Ferit BURHAN
Madame Véronique KREMER <i>Montigny-lès-Metz</i>	Excusée Pouvoir à Tanguy SERVAIS
Monsieur Emmanuel LEBEAU <i>Metz</i>	Présent Absent au point 1

Madame Charlotte LEDUC <i>Metz</i>	Présente Absente avant l'élection des représentants de l'UFR Sciences Humaines
Monsieur Eric LUCAS <i>Metz</i>	Excusé Pouvoir à Doan TRAN
Madame Isabelle LUX <i>Metz</i>	Excusée Pouvoir à Henri MALASSE
Monsieur Henri MALASSE <i>Metz</i>	Présent
Monsieur Abdelmadjid MAOUCHE <i>Metz</i>	Présent
Madame Anaël MAYER <i>Metz</i>	Présente
Monsieur Mammam MEHALIL <i>Metz</i>	Présent
Monsieur Bertrand MERTZ <i>Metz</i>	Présent
Madame Gertrude NGO KALDJOP <i>Metz</i>	Présente Excusée point 1
Monsieur Christian NOWICKI <i>Marly</i>	Présent
Monsieur Simon RIFFAULT <i>Metz</i>	Présent
Monsieur Jérémy ROQUES <i>Metz</i>	Excusé Pouvoir à Jean-François SECONDE
Madame Patricia SALLUSTI <i>Metz</i>	Présente Absente avant l'élection des représentants du CRdF
Monsieur Attila SAPCI <i>Metz</i>	Excusé Pouvoir à Mammam MEHALIL
Madame Jacqueline SCHNEIDER <i>Metz</i>	Excusée Pouvoir à Marc SCIAMANNA
Madame Arielle SCHWARTZBERG <i>Montigny-lès-Metz</i>	Présente
Monsieur Jean-François SECONDE <i>Metz</i>	Présent
Monsieur Tanguy SERVAIS <i>Metz</i>	Présent
Madame Anne STEMART <i>Metz</i>	Absente
Monsieur Salvatore TABONE <i>Metz</i>	Présent
Monsieur Blaise TAFFNER <i>Metz</i>	Présent
Madame Doan TRAN <i>Metz</i>	Présente Absente avant l'élection des représentants du CRdF Excusée à partir du point 2, pouvoir à Jérémy BOSCO
Madame Sonia VASSEUR <i>Metz</i>	Présente
Madame Marie-Claude VOINÇON <i>Metz</i>	Présente

Madame Paola ZANETTI Metz	Présente Absente avant l'élection des représentants de l'IAE Metz School of Management
------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

Monsieur Damien PARMENTIER, Directeur Général des Services de l'Euro-Métropole de Metz.
Monsieur Yoann SEMERDJIAN, Directeur de Cabinet du Président de l'Euro-Métropole de Metz.
Madame Julie BOUR-BARTOLETTI, Directrice Adjointe du Cabinet.
Madame Marjorie MAFFERT-PELLAT, Secrétaire Générale de l'Euro-Métropole de Metz.
Madame Sylvie GOUSTIAUX, Directrice Générale Adjointe de l'Euro-Métropole de Metz.
Madame Emmanuelle MADEC-CLEÏ, Directrice Générale Adjointe de l'Euro-Métropole de Metz.
Monsieur Nicolas KARMANN, Directeur Général Adjoint de l'Euro-Métropole de Metz.
Monsieur François HOFF, Directeur Général Adjoint de l'Euro-Métropole de Metz.

La séance est ouverte à 18h00.

Point n° 1 : Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes.

Le rapporteur de ce point est M. GROSDIDIER.

M. GROSDIDIER

Suite au renouvellement du Conseil métropolitain, il convient de procéder à la désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz au sein de 49 organismes, tel que précisé dans le tableau ci-annexé.

Il est proposé au Conseil métropolitain de ne pas procéder au scrutin secret :

- à la nomination de ses représentants au sein d'organismes extérieurs. Cette possibilité doit faire l'objet d'un vote à l'unanimité selon les dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- à la nomination des délégués au sein des syndicats mixtes mentionnés à l'article L. 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est donc proposé au Conseil de voter dans ce sens.

MOTION : Dérogation au vote au scrutin secret pour la désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes et au sein des Syndicats Mixtes

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-21 et L. 5711-1 prévoyant la possibilité pour le Conseil de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à la nomination de ses représentants au sein d'organismes extérieurs et dans les syndicats mixtes,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret à la nomination de ses représentants au sein d'organismes extérieurs et dans les syndicats mixtes.

INTERVENTION : /

Vote(s) pour : 84
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

MOTION : Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les statuts des organismes au sein desquels il appartient à l'Euro-Métropole de Metz de désigner des représentants,

DECIDE de désigner le ou les représentant(s) de l'Euro-Métropole dans les organismes suivants :



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Agence France Locale

Vote(s) pour : 79

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 5

Représentant titulaire à l'AG : Thierry HORY

Représentant suppléant à l'AG : Jérôme GAIRE



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

SCIC d'HLM Aiguillon Est

Vote(s) pour : 79

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 5

Représentant permanent au CA : Eric LUCAS



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

ANDES (Association Nationale Des Elus en charge du Sport)

Vote(s) pour : 79

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 5

Représentante :

Nathalie SPORMEYEUR



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

SPL Chambley et Madine

Vote(s) pour : 79

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 5

Représentante au CA et à l'AG: Corinne FRIOT



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Club Metz Eurométropole

Vote(s) pour : 79

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 5

Représentante :

Jacqueline SCHNEIDER



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Commissariat aux Investissements pour l'Innovation et la Mobilisation Economique (C2IME)

Vote(s) pour : 79

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 5

Membre titulaire : Marc SCIAMANNA

Membre suppléant : Jacqueline SCHNEIDER



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Commissariat aux Investissements pour l'Innovation et la Mobilisation Economique (C2IME)

Vote(s) pour : 79

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 5

Membre titulaire : Marc SCIAMANNA

Membre suppléant : Jacqueline SCHNEIDER



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

**Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
(CDPENAF)**

Vote(s) pour : 79

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 5

Représentant titulaire : Philippe GLESER

Représentant suppléant : Jean-Baptiste BARTHELEMY



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

**Association Conférence Nationale Permanente du Tourisme Urbain
France Tourisme Urbain**

Vote(s) pour : 79

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 5

Représentant titulaire : Jean-Luc BOHL

Représentante suppléante : Corinne FRIOT



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Conférence Régionale des Financeurs du sport (CRdF)

Vote(s) pour : 82

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentante titulaire : Nathalie SPORMEYEUR

Représentante suppléante : Paola ZANETTI



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Conférence Régionale du Sport (CRdS) du Grand Est

Vote(s) pour : 82

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentante titulaire : Nathalie SPORMEYEUR

Représentante suppléante : Paola ZANETTI



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

ENERGY CITIES

Vote(s) pour : 82

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentante titulaire : Anne FRITSCH-RENARD

Représentante suppléante : Rachel BURGUY



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Association ENVIROBAT GRAND EST - ARCAD LQE

Vote(s) pour : 82

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentante titulaire : Anne FRITSCH-RENARD

Représentante suppléante : Rachel BURGUY



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

France Urbaine

Vote(s) pour : 82

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentants :

François GROSDIDIER

Jean-Luc BOHL

Anne FRITSCH-RENARD

Béatrice AGAMENNONE



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Agence Régionale des transformations Grand Est Développement

Vote(s) pour : 82

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentant titulaire : Cédric GOUTH

Représentante suppléante : Jacqueline SCHNEIDER



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Initiative Metz

Vote(s) pour : 82

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentant :

Cédric GOUTH



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Comité Syndical MOSELLE FIBRE

Vote(s) pour : 82

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentante titulaire : Claire ANCEL

Représentant suppléant : Damien THIEL



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

SPL Orne THD

Vote(s) pour : 82

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Délégué titulaire au CA : Antoine POSTERA

Déléguée suppléante au CA : Claire ANCEL



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine (PnrL)

Vote(s) pour : 82

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentante :

Anne FRITSCH-RENARD



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Association TCRM-BLIDA

Vote(s) pour : 82

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentants :

Dimitri SOKOLOWSKI

René LE BORGNE

Sylvie ROUX



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Association World Trade Center franco-allemand de Metz-Saarbrücken

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentante :

Anne DAUSSAN-WEIZMAN



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Epage des Eaux vives des 3 Nied

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentant titulaire : Eric ALCAIDÉ

Représentant suppléant : Stéphane LIETZ



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Syndicat Mixte des Ruisseaux du Haut-chemin

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentants titulaires : Jean-Louis BALLARINI
 Vincent DIEUDONNE
 Maria MARQUES

Représentants suppléants : René ECKENFELDER
 Judicaël NAUDÉ
 Marie-Luce KOLATA-MERCIER



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Syndicat Intercommunal des Eaux de Basse-Vigneulles et Faulquemont (SEBVF)

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentants titulaires :

Eric ALCAIDÉ
Stéphane LIETZ
Martine SALZMANN
Sandrine BOUSSELLIER



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Syndicat Intercommunal des Eaux de Gravelotte et de la Vallée de l'Orne (SIEGVO)

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentants titulaires :

Frédérique LOGIN
David BELLI
Hacène SEKOUR
Valentin MULLER
Pierre FACHOT
Frédérique LAEUFFER
Yves CLARIS
Georges REMY
Philippe GLESER
Jean-Paul SCHMITT
Marc PIASTRELLI
Thiébault ZANNETTI
Christophe CARL
Jean-Pierre JOYEUX
Nathalie SPORMEYEUR
Dominique SUTTER
Christian FAVRE
Fabrice LECLAIRE
Xavier BIGEL
Mélanie THIEL
Antoine POSTERA
Joël GAVINA



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Syndicat Intercommunal des Eaux de Verny

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentants titulaires :

Martine MICHEL
Jean-Marc GAUTHERON
Alexandre MAGER
Dominique CHATEAU
François CARPENTIER
Olivier RAIMONDEAU
Philippe FOULON
Aurélien GILLON
Noël REYTER
Philippe BEUGUEHO
Sophie REMY
Régis ZARDET
Céline MARX
Denis FERRI

Représentants suppléants :

Thierry WINGERT-DESUERT
Julien SIDOT
Maryline HARNOIS
Vincent PINTER
Marylou WENGER
Gérald BELLO
Ludovic CREPIN
Pascal HUBER
Madeleine STEMART
Thierry BERTRAND
Laurent DRULIOLLE
Alain GOUBET
Françoise NOIRE
Diégo PETRALITO



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Syndicat Mixte Intercommunal des eaux de la Vallée de l'Orne (Orne Aval)

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentants :

Maxime RISCHE
Philippe ZAPALA



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Syndicat Mixte d'Etudes, d'Aménagement et d'Entretien du Ruisseau BILLERON

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentant titulaire : Antoine POSTERA



CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Syndicat Mixte de la Seille

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentants titulaires :

Lionel CHRISTOPHE
Joël STROZYNA
Martine MICHEL
François CARPENTIER
Olivier RAIMONDEAU
René LE BORGNE

Représentants suppléants :

Régis ZARDET
Adelaïde CRETÉ
Denis FERRI
Thierry HORY
Gérald BELLO
Gérard VANDERPOTTE



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

ASSOCIATION ALOES - Logement des élèves de SUPELEC

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentant titulaire : Frédéric NAVROT

Représentant suppléant : Julien HUSSON



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

ENIM - Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentante :

Béatrice AGAMENNONE



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

ENSAM - Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentant :

Marc SCIAMANNA



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

ESITC (Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Metz)

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentant titulaire : Marc SCIAMANNA



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

GEORGIA TECH

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentant titulaire :

Chadi EL NAR



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

ASSOCIATION RESAM METZ

Résidence Arts & Métiers Technopôle

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentants titulaires :

Frédéric NAVROT
Marc SCIAMANNA
Jacqueline SCHNEIDER



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Fondation SUPELEC - Chaire Photonique

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentant titulaire : Chadi EL NAR



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

IAE Metz School of Management

Vote(s) pour : 87

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentant titulaire : Chadi EL NAR

Représentante suppléante : Doan TRAN



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Fondation Universitaire ID+Lorraine

Vote(s) pour : 87

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Membre au CA :

Marc SCIAMANNA



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

IUT METZ

Vote(s) pour : 87

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Représentante :

Anne FRITSCH-RENARD



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

ISFATES - Institut Supérieur Franco-Allemand de Techniques d'Economie et de Sciences

Vote(s) pour : 87

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 6

Titulaire : Marc SCIAMANNA

Suppléant : Geoffrey SCHUTZ



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Université de Lorraine - UFR Sciences Humaines et Sociales

Vote(s) pour : 88

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 7

Titulaire : Jérémie ALOI

Suppléant : Attila SAPCI



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Université de Lorraine - UFR Arts, Lettres et Langues

Vote(s) pour : 88

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 7

Titulaire : Philippe BRUNELLA

Suppléant : Jérémy ALOI



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Université de Lorraine - UFR Droit, Economie et Administration

Vote(s) pour : 88

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 7

Titulaire : Jacqueline SCHNEIDER

Suppléante : Anne FRITSCH-RENARD



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Université de Lorraine - UFR Sciences Fondamentales et Appliquées (SciFA) de Metz

Vote(s) pour : 88

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 7

Titulaire : Anne FRITSCH-RENARD

Suppléante : Anne DAUSSAN-WEIZMAN



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Université de Lorraine - UFR LANDSAD

Langues pour spécialistes d'autres disciplines

Vote(s) pour : 88

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 7

Titulaire : Doan TRAN

Suppléante : Fatiha ADDA



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Eurométropole de Metz dans divers organismes

Université de Lorraine - UFR Mathématiques, Informatique, Mécanique

Vote(s) pour : 88

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 7

Titulaire : Frédérique LOGIN

Suppléante : Anne FRITSCH-RENARD



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Université de Lorraine - Collégium Droit, Economie, Gestion

Vote(s) pour : 88

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 7

Titulaire : Jacqueline SCHNEIDER

Suppléante : Anne FRITSCH-RENARD



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Université de Lorraine - Collégium Sciences et technologies

Vote(s) pour : 88

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 7

Titulaire : Anne DAUSSAN-WEIZMAN

Suppléante : Isabelle LUX



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

Association de Préfiguration Institut Lafayette

Vote(s) pour : 88

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 7

Représentant :

Chadi EL NAR



EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

CONSEIL METROPOLITAIN - Séance du 29 avril 2026

Point 1B - Désignation des représentants de l'Euro-Métropole de Metz dans divers organismes

PEEL - Pôle Entrepreneuriat Etudiant de Lorraine

Vote(s) pour : 88

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 7

Représentant :

Marc SCIAMANNA

Point n° 2 : **Budget Primitif 2026, inscription et échéancier des Autorisations de Programme, fixation du taux de TEOM, des taux de fiscalité directe et du produit de GEMAPI pour 2026.**

Le rapporteur de ce point est M. HORY.

M. HORY

Sur la base du rapport de présentation du Budget Primitif 2026, des documents budgétaires joints en annexe, et des documents mis à disposition, les motions sont proposées en conséquence.

S'agissant des délibérations relatives à la fiscalité, conformément aux propositions formulées dans le rapport du Budget Primitif, il est proposé de reconduire pour 2026 les taux de fiscalité directe locale et de la TEOM votés en 2025, de même que le produit de GEMAPI à hauteur de 1 151 000 €.

Il est à noter que le référentiel M57 autorise la fongibilité des crédits, c'est à dire la possibilité d'assouplir le régime des virements de crédits entre chapitres budgétaires. Depuis 2026, cette possibilité existe également pour les budgets soumis à la nomenclature M4.

En effet, l'assemblée délibérante peut, dans la limite d'un certain plafond, déléguer à l'exécutif les mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. L'ordonnateur acquiert de cette manière une plus grande liberté de gestion, qui permet notamment de faire face plus rapidement à des imprévus, et de réserver les délibérations budgétaires (décisions modificatives) aux besoins les plus importants d'ajustement du budget.

Le plafond fixé par l'assemblée délibérante de crédits pouvant être virés entre chapitres est défini par l'article L.5217-10-6 du CGCT, à savoir au maximum 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections. Il est également précisé qu'en cas d'utilisation de cette faculté, l'exécutif en informe l'assemblée délibérante lors de sa plus proche séance.

Il est proposé que le Conseil Métropolitain autorise le Président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections pour l'ensemble des budgets de l'Euro-Métropole de Metz.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la 3^{ème} ligne de bus à haut niveau de service METTIS C ainsi que du prolongement de la ligne METTIS A, il est nécessaire d'intégrer au budget principal une partie de l'actif correspondant à cette portion de voirie. A ce titre, la moitié des dépenses liées aux travaux de Voiries et Réseaux divers (VRD) et à la Signalisation Lumineuse et Tricolore (SLT) sera remboursée, sur la base des mandats réalisés l'année précédente.

Concernant les autorisations de programme et d'engagement, la présente délibération propose la création d'une autorisation d'engagement, relative à l'organisation de l'Euro-marathon pour les années 2026, 2027 et 2028 :

- 26ATDT01 Marathon 2026-2028 : 465 000 €.

Aucune création d'autorisation de programme n'est prévue.

S'agissant des autorisations de programme existantes, il est proposé d'en réviser le montant pour 7 d'entre elles, dont 2 relèvent du budget annexe Transports publics. Pour celles en diminution, il s'agit d'aligner le montant de l'AP au coût réel définitif des travaux une fois ceux-ci achevés :

- 21IDMG03 Travaux d'agencement et d'aménagement du musée, programme de requalification de l'aile François de Curel et restauration des thermes antiques : - 47 189,04 € afin d'ajuster l'AP au coût réel de l'opération ;
- 22ATEC03 Pavillon de la Biodiversité : - 119 091,78 € afin d'ajuster l'AP au coût réel de l'opération ;
- 25IDMG01 Refonte du système d'information des déchets : + 200 000 €. Il s'agit d'ajuster l'enveloppe qui avait été fixée avant la notification du marché, à la réalité du coût ;
- 24ATDT02 Sécurisation et aménagement du Mont Saint-Quentin - 2^e phase : + 200 000 € pour la prise en compte de la part de l'Euro-Métropole dans les travaux de finalisation de la phase 1, portés par l'EPFGE ;
- 25QVSP02 Subvention pour l'installation de caméras de vidéoprotection de sûreté ferroviaire : + 33 500 € pour s'ajuster à l'actualisation des prix depuis la création de l'AP ;
- 22QVTC01 Système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) est diminué de 259 102,28 € afin de s'ajuster au coût réel de l'opération ;
- 23QVTC01 Verdissement à l'hydrogène et à l'électrique de la flotte de bus : + 723 000 €

pour intégrer la prise en charge directe par l'Euro-Métropole de l'acquisition de 4 mini-bus électriques, initialement prévue via les TAMM avant le 31 décembre 2025. L'emprunt associé est également repris par la Métropole.
Concomitamment à son augmentation, il est proposé d'affecter la totalité des 723 000 € sur l'AP 23QVTC01.

Afin de tenir compte des futures livraisons, il est également proposé de rallonger d'un an la durée de vie de l'autorisation de programme 23IDMG01 relative au renouvellement de la flotte de véhicules légers et poids lourds de la Métropole par des véhicules à très faibles émissions. Sa date d'expiration serait ainsi décalée du 31/12/2026 au 31/12/2027.

Enfin, il est proposé de clôturer l'autorisation d'engagement relative au Marathon 2025 et 2026 (24ATDT01), et de l'acter au 31/12/2025.

Les maquettes budgétaires sont consultables sur le site Extranet Elus de l'Euro-Métropole de Metz, ainsi qu'à la Direction des Finances – 1 place du Parlement à Metz - et transmissibles sur simple demande.

MOTION : Budget Primitif 2026.

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Impôts,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, pris notamment en ses articles L.721-1 et L.721-3,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 87-1004 du 16 décembre 1987 relatif aux collaborateurs de cabinet des autorités territoriales,

VU l'article 6 du décret n° 2022-250 du 25 février 2022 portant diverses dispositions d'application du code général de la fonction publique,

VU le Débat d'Orientation Budgétaire 2026 en date du 16 avril 2026,

VU le projet de Budget Primitif présenté par Monsieur le Président de l'Euro-Métropole de Metz pour l'exercice 2026 pour :

- Le Budget Principal (instruction M57),
- Le Budget Annexe « Archéologie Préventive » (instruction M57),
- Le Budget Annexe « Déchèteries » (instruction M4),
- Le Budget Annexe « Transports Publics » (instruction M43),
- Le Budget Annexe « Zones en Régie » (instruction M57),

DECIDE la reprise anticipée du résultat 2025 du Budget principal et des budgets annexes,

ADOpte le Budget Primitif 2026 tel que présenté dans les documents budgétaires joints en annexe, et s'équilibrant en dépenses et en recettes à :

- Budget Principal : 405 448 231,65 €,
- Budget Annexe « Archéologie Préventive » : 5 589 968,98 €,
- Budget Annexe « Déchèteries » : 7 551 822,56 €,
- Budget Annexe « Transports Publics » : 161 287 037,67 €,
- Budget Annexe « Zones en Régie » : 99 291 333,21 €,

AUTORISE Monsieur le Président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections du budget principal, du budget Transports Publics, du budget Archéologie Préventive, du budget Déchèteries et du budget annexe Zone en régie,

ADOpte le tableau des effectifs annexé au Budget Primitif 2026,

DECIDE l'inscription au titre de l'exercice 2026 de crédits affectés au Cabinet du Président à hauteur de 825 000 € pour le recrutement au maximum de 7 collaborateurs, conformément à la

réglementation en vigueur,

DECIDE l'attribution d'un véhicule de fonction par nécessité absolue de service pour chacun des postes de Directeur Général des Services, de Directeur Général Adjoint et pour un emploi de collaborateur de Cabinet, et de retenir le forfait annuel comme mode d'évaluation de l'avantage en nature,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents se rapportant à la présente,

ACTE le rachat des embellissements urbains des voiries de circulation METTIS par le Budget Principal au Budget Annexe Transports Publics.

INTERVENTIONS : Charlotte LEDUC / Jean-François SECONDE / Barbara BERNARDI / Bertrand MERTZ / Simon RIFFAULT / Etienne ANSTETT / Jean-Louis GREGOIRE / Marc SCIAMANNA / Emmanuel LEBEAU / Jean-Luc BOHL / Thierry HORY / François GROSDIDIER

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 12

Abstention(s) : 0

MOTION : Budget Primitif 2026 -Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) et Autorisations d'Engagements et Crédits de Paiement (AP/CP) : inscriptions et échéanciers.

—

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2311-3 et R. 2311-9,

VU le Débat d'Orientation Budgétaire 2026 du 16 avril 2026,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 13 décembre 2021 portant approbation du Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026,

VU le Règlement Budgétaire et Financier approuvé par le Conseil métropolitain en date du 16 avril 2026,

DECIDE de modifier le montant des autorisations de programme suivantes pour tenir compte de l'état d'avancement des différents projets :

Budget Principal

- 23IDMG01 Travaux d'agencement et d'aménagement du musée, programme de requalification de l'aile François de Curel et restauration des thermes antiques : - 47 189,04 €
- 22ATEC03 Pavillon de la Biodiversité : - 119 091,78 €
- 25IDMG01 Refonte du système d'information des déchets : + 200 000 €
- 24ATDT02 Sécurisation et aménagement du Mont Saint-Quentin - 2^e phase : + 200 000 €
- 25QVSP02 Subvention pour l'installation de caméras de vidéoprotection de sûreté ferroviaire : + 33 500 €

Budget Annexe Transports Publics

- 22QVTC01 Système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) : - 259 102,28 €
- 23QVTC01 Verdissement à l'hydrogène et à l'électrique de la flotte de bus : + 723 000 €.

DECIDE de prolonger la durée de vie de l'autorisation de programme suivante :

Budget Principal

- 23IDMG01 Renouvellement de la flotte de véhicules légers et poids lourds de la Métropole par des véhicules à très faibles émission

Autorisation de programme		Date d'expiration actuelle	Nouvelle date d'expiration
23IDMG01	Renouvellement de la flotte véhicules légers et poids lourds de la Métropole par des véhicules à très faibles émissions (hors BOM)	31/12/2026	31/12/2027

DECIDE d'approuver la création de la nouvelle autorisation d'engagement suivante :

Budget Principal

- 26ATDT01 Marathon 2026-2028 : 465 000 €

CONSTATE la fin de l'autorisation d'engagement suivante au 31 décembre 2025 :

Budget Principal

- 24ATDT01 Marathon 2025-2026,

DECIDE d'affecter 723 000 € sur l'autorisation de programme 23QVTC01 relative au verdissement de la flotte de bus, au chapitre 21,

DECIDE d'approuver les échéanciers relatifs aux crédits de paiement conformément à l'annexe.

INTERVENTIONS : Charlotte LEDUC / Jean-François SECONDE / Barbara BERNARDI / Bertrand MERTZ / Simon RIFFAULT / Etienne ANSTETT / Jean-Louis GREGOIRE / Marc SCIAMANNA / Emmanuel LEBEAU / Jean-Luc BOHL / Thierry HORY / François GROSDIDIER

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 7

Abstention(s) : 5

MOTION : Fixation du taux de TEOM pour l'année 2026.

—

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Impôts, et notamment les articles 1520 et suivants,

VU l'article 1636 B undecies du Code Général des Impôts,

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 13 décembre 2021 portant approbation du Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026,

VU le Budget Primitif 2026,

DECIDE de fixer le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2026 à 9,25 %,

CHARGE Monsieur le Président de notifier cette décision aux services fiscaux et préfectoraux.

INTERVENTIONS : Charlotte LEDUC / Jean-François SECONDE / Barbara BERNARDI / Bertrand MERTZ / Simon RIFFAULT / Etienne ANSTETT / Jean-Louis GREGOIRE / Marc SCIAMANNA / Emmanuel LEBEAU / Jean-Luc BOHL / Thierry HORY / François GROSDIDIER

Vote(s) pour : 86

Vote(s) contre : 4

Abstention(s) : 8

MOTION : Fixation des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026.

—

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général des Impôts, et notamment ses articles 1609 nonies C, 1636 B sexies et 1638 quater,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 13 décembre 2021 portant approbation du Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 4 avril 2016 portant modification du coefficient multiplicateur de la TASCOM en 2017 et à compter de 2018,
VU le Budget Primitif 2026,

DECIDE de maintenir les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026 à :

Taxe d'Habitation	10,97%
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	2,09%
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	7,41%
Cotisation Foncière des Entreprises	25,94%

CONFIRME le coefficient multiplicateur de TASCOM pour l'année 2026 à 1,15,
CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de notifier cette décision aux services fiscaux et préfectoraux.

INTERVENTIONS : Charlotte LEDUC / Jean-François SECONDE / Barbara BERNARDI / Bertrand MERTZ / Simon RIFFAULT / Etienne ANSTETT / Jean-Louis GREGOIRE / Marc SCIAMANNA / Emmanuel LEBEAU / Jean-Luc BOHL / Thierry HORY / François GROSDIDIER

Vote(s) pour : 86
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 12

MOTION : Fixation du produit attendu de la taxe GEMAPI pour l'année 2026.

Le Conseil,

VU le Code Général des Impôts et notamment son article 1530 bis,
VU le Code de l'Environnement et notamment son article L.211-7,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5217-2,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 29 janvier 2018 instaurant la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à compter du 1^{er} janvier 2018,
CONSIDERANT le besoin de financement de la compétence pour 2026,

DECIDE d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations pour l'année 2026 au montant de 1 151 000 €,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires,
CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de notifier cette décision aux services fiscaux et préfectoraux.

INTERVENTIONS : Charlotte LEDUC / Jean-François SECONDE / Barbara BERNARDI / Bertrand MERTZ / Simon RIFFAULT / Etienne ANSTETT / Jean-Louis GREGOIRE / Marc SCIAMANNA / Emmanuel LEBEAU / Jean-Luc BOHL / Thierry HORY / François GROSDIDIER

Vote(s) pour : 90
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 8

Point n° 3 : **Communication des décisions.**

Le rapporteur de ce point est M. GROSDIDIER.

M. GROSDIDIER

Lors du précédent mandat, par délibérations en date du 15 juillet 2020 et du 10 mai 2021, puis par délibération du 16 avril 2026, Monsieur le Président a reçu délégation d'une partie des attributions du Conseil métropolitain dans le cadre desquelles il est amené à signer diverses décisions.

Par ailleurs, Monsieur le Président a décidé de déléguer, par arrêté, à des Vice-Présidents, à des Conseillers délégués et à des agents, sous sa surveillance et sa responsabilité, la signature des décisions prises dans des matières pour lesquelles il a reçu délégation.

Les décisions prises à ce titre par le Président, les Vice-Présidents, les Conseillers délégués et des agents depuis la dernière réunion du Conseil, sont détaillées dans l'annexe ci-jointe.

En outre et conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte à l'organe délibérant des attributions exercées par délégation de ce dernier et notamment de la signature :

- des marchés publics et des avenants,
- des décisions prises dans le cadre des aides du Fonds de Solidarité pour le Logement.

Ces informations sont détaillées dans les annexes ci-jointes.

MOTION

—

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 relative à la délégation du Conseil au Président,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 10 mai 2021 relative à l'extension de la délégation du Conseil au Président,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 16 avril 2026 relative à la délégation du Conseil au Président,
CONSIDERANT que les décisions prises par le Président, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil,

DECLARE avoir reçu communication des décisions prises par le Président, des Vice-Présidents, des Conseillers délégués et des agents détaillées dans l'annexe ci-jointe,

CONSIDERANT que selon l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il doit être rendu compte à l'organe délibérant des attributions exercées par délégation de ce dernier au Président et, par conséquent, de la signature des marchés publics et avenants, ainsi que des décisions prises dans le cadre des aides du Fonds de Solidarité pour le Logement,

DECLARE avoir reçu communication des décisions relatives aux marchés publics et avenants, ainsi qu'aux aides du Fonds de Solidarité pour le Logement ci-annexées.

(La séance est levée à 20h05)

Le Président



François GROSDIDIER
Maire de Metz
Conseiller régional du Grand Est
Membre Honoraire du Parlement

Le Secrétaire de séance



Damien PARMENTIER
Directeur Général des Services